



Discours sur les états financiers 2025

Tel que requis à l'article 176.2 du code municipal du Québec, je dépose le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Une copie de ce rapport sera distribuée à toutes les portes de la municipalité et sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2025 ont été vérifiés par monsieur Danny Coderre, CPA auditeur. Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé en séance du 13 juillet 2026 de même que le ``Rapport financier 2025 consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025``.

RAPPORT FINANCIER 2025

Selon les états financiers au 31 décembre 2025, avec un budget équilibré de 1 120 170\$, l'exercice financier s'est terminé avec un déficit de 238 380\$. Ce déficit n'est en fait, un déficit qu'au livre dû au retard du versement des subventions dans le coût d'entretien des chemins et est désormais résorbé.

De plus, les immobilisations réalisées en 2025 totalisent 289 000\$ d'investissements, tels l'amélioration de l'église pour un montant de 146 000\$, la Place du Centenaire et le terrain du bureau municipal pour un montant de 32 000\$, la Halte-Rivière pour un montant de 19 000\$. Les investissements sur nos routes incluent, entres autres, 92 000\$ pour la réfection du chemin Boscobel.

Il faut noter qu'une partie des coûts de ces investissements a été comblée par des subventions, telles le FSPS de la MRC d'Acton, le programme TECQ et le PAVL du provincial.

En ce qui concerne les liquidités de la municipalité, on y retrouve un excédent de fonctionnement non affecté de 248 181\$ ainsi qu'un excédent de fonctionnement affecté de 64 148\$ et un fond provisionnel de 34 867\$ pour les dépenses liées aux élections, le tout pour un total de 347 196\$.

Au fil des années, la valeur d'investissement net dans les immobilisations et autres actifs municipaux totalisent un montant de 1 536 785\$, pour un total des avoirs de 1 883 981\$ de la municipalité. Ceci démontre notre très bonne santé financière.

La municipalité a un seul emprunt en vigueur, qui a servi à la réfection du chemin Ste-Geneviève. Le résiduel, au montant de 12 908\$, est à la charge complète du gouvernement du Québec.

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus*, voici la rémunération et les allocations de dépenses reçues par le maire et les conseillers pour l'année 2025 :

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Fonction	Reçu de l'organisme municipal	Reçu d'organismes mandataires	
		Supra municipaux (MRC – RIAM)	
	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération
		dépenses	Allocation de dépenses
Ghislain Privé	Maire suppléant	2 674	
Bernard Demers	Conseiller	1 521	
Benoît Fournier	Maire	8 053	247
Suzanne Nault	Conseillère	1 690	
Laurence Frenette	Conseillère	1 521	
Bruno St-Germain	Conseiller	2 028	
Christian Peiry	Maire	3 698	165
Louise Perreault	Conseillère	507	
Alexandre Harpin	Conseiller	507	
Audrey Guillemette	Conseillère	338	82

Cette liste comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport)

Conclusion

Chers citoyennes et citoyens de Béthanie,

Tel que requis à l'article 176.2 du code municipal du Québec, je dépose le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

Une copie de ce rapport sera distribuée à toutes les portes de la municipalité et sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Merci d'être présents aujourd'hui pour cette séance cruciale dédiée à l'adoption de notre budget. Cet exercice, bien qu'ardu, reflète notre engagement envers la transparence, la responsabilité financière et la construction d'un avenir durable pour notre communauté.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers madame Tracy Kelly, ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal pour leur implication constante et leur sérieux dans la gestion des affaires publiques. Grâce à l'engagement de nos employés, bénévoles et citoyens, nous avons pu affronter les pressions inflationnistes tout en maintenant un haut niveau de service. C'est dans ce même esprit que je dépose aujourd'hui le rapport sur les états financiers consolidés de 2025 pour adoption.

Christian Peiry, maire